



La CGT partage les souhaits exprimés de résolution rapide de la guerre en Ukraine, et nous ne nous lancerons pas dans des débats qui nous dépassent.

Notre sujet est local, aussi notre expression restera locale.

Lundi 1er février, et non 1er avril, la CGTfip62 est contactée par téléphone. Nos interlocuteurs, des agents chauffés à blanc. Ils indiquent que dans le cadre des entretiens professionnels, des cartes cadeaux sont attribuées à certains agents d'un secteur pour bons et loyaux services, les trois autres secteurs n'étant pas concernés.

La CGT envoie donc un mail à la direction, afin d'éclaircir la situation et trouver une solution rapide à cette initiative malheureuse.

Les questions des collègues floués fusent.

Quid de l'équité de traitement entre fonctionnaires?

Les agents publics peuvent ils être récompensés sur fonds privés?

Sur quelle base et avec quelles limites?

Nous demandons s'il y aura t'il possibilité, selon le service, d'opter pour d'autres modes de gratification?

Pour le CDC de Lens, des I Phones dernier cri?

Pour les agents des SGC ou des SIP, des scéances de SPA afin se détendre après une journée sur Helios ou e-contacts, deux applications déprimantes car trop souvent plantées?

Pour les agents des trésoreries CH, des scéances de yoga post-traumatiques?

Pour les agents d'Arras amendes, des stages de sophrologie dans le Larzac?

Et pour notre direction, des lunettes triple foyer pour enfin deviner l'état du réseau?

Quid du ressenti des agents non récompensés? Quel recours sur une décision non formalisée et obscure?

Quid de la validité des entretiens professionnels quand on y distribue des cartes cadeau?

Quid de la création d'un nouvel onglet "récompenses diverses" dans Eden RH?

Sommes nous là devant une anticipée et artisanale expérimentation du RIFSEEP, sorte de golem indemnitaire maladroit et inachevé, mais finalement assez proche dans l'esprit de ce que pourrait être son successeur.

Enfin, Monsieur le Directeur, nous souhaitons vous assurer de la fraîcheur d'albâtre de notre conscience syndicale.

Dans la réponse formulée par la direction à notre interrogation, il nous été indiqué que consigne avait été donnée de ne pas aller plus loin dans la démarche, non pas à cause de son incongruité, mais suite à l'action de la très méchante CGT qui a relayé l'émoi de la majorité des agents, empêchant finalement le crédit d'une poignée par le débit de tous les autres.



Ensemble, plus nombreux & plus forts !



Pas de problème existentiel chez nous, et aucune chance de semer le doute dans la légitimité de notre action.

Nous regrettons avec force ce contre feu argumentaire dévastateur pour la motivation des équipes, qui n'a manifestement eu aucun effet analgésique sur la colère et l'écœurement des agents non reconnus comme méritants.

Car en vérité, nous ne sommes en rien coupables du gel du point d'indice et des primes indignes distribuées comme des miettes aux pigeons.

Monsieur le Directeur, si Bercy ne veut répondre sérieusement à la problématique indemnitaire, la CGT n'a pas pour autant à valider des actions personnelles de rémunération ciblée et clivante. C'est pour nous une erreur de jugement manifeste que de condamner celui qui crie au feu plutôt que de proscrire les initiatives incendiaires, fussent t'elles bien intentionnées.

La réponse apportée à notre mail n'apporte évidemment aucune solution à la constante paupérisation de ceux qui ont fait face aux défis imposés par la pandémie, et ce en pleine période de déploiement du NRP.

Ceux qui ne parlent que d'effort et de mobilisation générale sont curieusement toujours absents au moment d'évoquer le légitime rattrapage d'années de perte de pouvoir d'achat.

Les agents ne sont pas dolciniens, ils font le job mais ne souhaitent pas être Job.

Quelle réponse apporter Monsieur le Président à ce sentiment d'abandon des équipes et des encadrants, comment dissiper cet âcre sentiment d'absence de reconnaissance de tous?

"Je ne ressens pas ce que vous me décrivez lors de mes visites..." avez vous répondu récemment à notre sempiternelle alerte quant aux souffrances exprimées par les collègues.

Nous regrettons cette méthode Coué, certes opportune pour le capitaine mais désespérante pour les galériens du vaisseau ddfip62 qui souquent, souquent et souquent encore.

A la lecture de l'ordre du jour de ce CTL la CGT perçoit les nouveaux efforts que vous allez exiger des agents en cette année 2022.

Nous subodorons que la récompense, elle, ne suivra pas.

On nous répond que les efforts sont exigés par Bercy, mais malheureusement l'évolution indemnitaire est refusée par Bercy.

Le monde d'Amélie n'est plus fabuleux quand il est De Montchalin.

Dialogue social de qualité qu'ils disaient, tartufferie docile répondons nous..

Aussi, la CGT ne partage en rien l'onanisme mental de ceux qui fantasment sur un dialogue social de qualité, alors que l'on peut au mieux parler de communication verticale.

Quand les agents nous saisissent, ils attendent une réponse respectueuse à leurs problèmes.

La CGTfip62 vous demande avec force d'entendre la voix des agents du département.



Retrouvez l'actualité de la lutte dans le Pas-de-Calais sur notre site Internet <http://www.dgfipecgt.fr/62/>



Le Luttin est aussi sur Facebook : <https://www.facebook.com/Le-luttin-cgt-ddfip-62101157542116526/>

Ensemble, plus nombreux & plus forts !



Feindre de ne pas entendre leur souffrance est une chose, mépriser leur parole en est une autre.



Retrouvez l'actualité de la lutte dans le Pas-de-Calais
sur notre site Internet <http://www.dgfip.cgt.fr/62/>



Le Luttin est aussi sur Facebook :
<https://www.facebook.com/Le-luttin-cgt-ddfip-62101157542116526/>